
1^{ère} Session, 5^e Parlement, 18 Victoria, 1854.

BILL.

Acte pour amender les actes relatifs aux
sociétés de construction.

Reçu, et lu la première fois, mercredi, 25 octobre
1854.

Seconde lecture, mercredi, 1^{er} novembre 1854.

M. LABERGE.

QUÉBEC :
IMPRIME PAR LOVELL ET LAMOUREUX,
RUE LA MONTAGNE.